



Présidence : Marco Roth, Sous-Chaux 22, CP 827, 2740 Moutier
078 640 36 56 roth_marco@bluewin.ch

Secrétaire PV : Yvette Tissot, rue des Rauraques 8, 2800 Delémont
079 443 29 59 yvettetissot@hotmail.com

Procès-verbal n° 149

ASSEMBLEE GENERALE

Dimanche 23 mars 2025 à 16.00 h.

Centre paroissial Saint-Georges à Saint-Imier

Présents :

Roth Marco, Président du Comité central (CC)
Beuret Marie-Andrée, Aumônière de la Fédération CC
Voyame Isabelle, caissière du CC
Dal Busco Anne-Marie, secrétaire du CC
Tissot Yvette, secrétaire PV du CC
Etienne Sylvianne, membre du CC
Girardin Francine, membre du CC

Clivaz Pierre-André, Président de la Commission de Musique (CM)
Dominé Odile, membre de la CM
Gindrat Jacinthe, membre de la CM
Mamie Maurice, membre de la CM

Berberat Benoît, Président de la Commission des orgues
Abbé Jean-Jacques Theurillat, curé du Vallon de Saint-Imier
Aubry François, Président de la Sainte-Cécile de Saint-Imier
Groothuis Michiel, coauteur de l'exposition des vitraux de sainte Cécile
Krüttli Philippe, Directeur de l'Ecole de musique du Jura bernois
Stächeli Coralie, rédactrice responsable de Solstices
Migy Pierre, responsable du site internet de la FCJ
Girardin Philippe, photographe et vidéaste de service

80 chanteurs représentant 38 sociétés

Excusés :

Choffat Jacques, membre de la CM

*Sociétés : Boncourt, Corban, Courchavon-Mormont, Montsevelier,
Epauvillers-Epiquez, Soulce-Undervelier*

Ordre du jour :

1. **Souhaits de bienvenue du Président**
2. **Moment de prière**
3. **Appel des sociétés : admissions - démissions**
4. **Nomination des scrutateurs**
5. **Procès-verbal n° 148 de l'Assemblée générale du 3 mars 2024**
6. **Rapports annuels**
 - a) *Président du Comité central*
 - b) *Président de la Commission de musique*
 - c) *Président de la Commission des orgues*

Pause musicale

7. **Nomination de deux membres au Comité central**
8. **Comptes de l'exercice 2024**
 - a) *Présentation des comptes 2024 par la caissière*
 - b) *Rapport des sociétés vérificatrices : Pleigne et Porrentruy*
 - c) *Approbaton des comptes 2024*
 - d) *Libération d'un crédit pour le 150^{ème} anniversaire de la FCJ*
9. **Nomination des sociétés vérificatrices pour l'exercice 2025**
Selon tournus habituel : Saignelégier et Saint-Brais
10. **Journée officielle du 150^{ème} anniversaire de la FCJ, le 25 mai 2025**
11. **Futurs Temps forts du 150^{ème} anniversaire de la FCJ**
12. **Fêtes régionales 2027**
13. **Divers et imprévus**

1. Souhaits de bienvenue du Président

Ouvrant la séance, le Président du Comité central, Monsieur **Marco ROTH**, souhaite à toutes et tous une cordiale bienvenue à cette Assemblée générale n° 149.

Il cède immédiatement la parole à Monsieur l'Abbé **Jean-Jacques THEURILLAT**, curé de la paroisse catholique de Saint-Imier qui souhaite, lui aussi, une cordiale bienvenue à tous les délégués qui ont bien voulu se déplacer jusqu'à Saint-Imier.

Reprenant la parole, Monsieur **Marco ROTH** relève la présence des personnalités qui nous font l'honneur de participer à nos débats et transmet ensuite les excuses des personnes qui n'ont pu honorer notre invitation.

En préambule à cette Assemblée des délégués, le **Président** propose d'observer une minute de silence pour rendre hommage à tous ceux qui nous ont quittés durant l'année écoulée.

Le **Président** propose ensuite d'ajouter un point à l'ordre du jour, intitulé : *Libération d'un crédit pour le 150^{ème} anniversaire de la FCJ*. Ce point sera ajouté au **chiffre 8** et prendra la **lettre d)**.

L'ordre du jour étant ainsi accepté, le **Président** invite les participants à signer la liste de présence et cède ensuite la parole à notre Aumônière pour la prière du jour.

2. *Moment de prière*

Madame **Marie-Andrée BEURET**, en sa qualité d'Aumônière de la Fédération et Déléguée épiscopale, nous donne lecture d'un passage de l'évangile selon saint Luc où il est précisé que le rôle principal de l'être humain se résume à porter du fruit.

Et pour entrer en prière, Madame Marie-Andrée BEURET nous propose un chant de circonstance : *Pour que l'homme soit un fils*.

Ce beau chant de carême, dirigé par Monsieur Pierre-André CLIVAZ, est accompagné au piano par Monsieur Benoît BERBERAT.

3. *Appel des sociétés : admissions - démissions*

Madame **Anne-Marie DAL BUSCO**, secrétaire générale de la FCJ, procède à l'appel des sociétés. Au total, 38 sociétés sont représentées par 80 chanteurs. La Fédération compte actuellement 715 membres.

4. *Nomination des scrutateurs*

Afin de garantir le bon déroulement de l'Assemblée et la clarté des décisions, le **Président** propose de nommer deux scrutateurs :

Madame **Mary-Laure BERTHOLD**, représentant la Sainte-Cécile de Buix et Madame **Dominique STEVENS**, représentant la Sainte-Cécile de Saint-Imier, acceptent d'assumer cette responsabilité.

5. *Procès-verbal n° 148 de l'Assemblée générale du 3 mars 2024*

Toutes les sociétés ont reçu une copie du procès-verbal de la dernière Assemblée générale. Elles ont donc pris connaissance des principales décisions.

Aucune remarque n'ayant été formulée, le procès-verbal n° 148 de l'Assemblée générale du 3 mars 2024 est accepté à l'unanimité.

6. *Rapports annuels*

a) *Président du Comité central*

Avec vivacité et doté d'une grande éloquence, le **Président du Comité central**, Monsieur **Marco ROTH**, présente son rapport annuel dont l'intégralité se trouve sous *Annexe no 1*.

Son rapport, écouté attentivement, suscita des applaudissements nourris de la part du public.

b) *Président de la Commission de musique*

Avec dynamisme, le **Président de la Commission de musique**, Monsieur **Pierre-André CLIVAZ** présente son rapport annuel dont l'intégralité se trouve sous *Annexe no 2*.

A relever que Monsieur **Pierre-André CLIVAZ** a renoncé, pour l'instant, à quitter son poste de Président de la Commission de musique, ce qui déclencha de chaleureux applaudissements.

c) *Président de la Commission des orgues*

Monsieur **Benoît BERBERAT**, en sa qualité de Président de la Commission des orgues, rappelle que cette Commission a été fondée en 1972 pour enrayer l'installation d'instruments électroniques dans les paroisses qui, par manque de liquidités, ne pouvaient s'offrir un nouvel orgue, l'ancien ayant été endommagé par des chauffages inadaptés.

Les Sainte-Cécile ne pouvant se dissocier des orgues, Monsieur **Benoît BERBERAT** profite chaque année de l'Assemblée des délégués pour informer tous les participants sur ce qui s'est passé sur nos tribunes durant l'exercice écoulé, soit :

-) Grande révision de l'orgue de Courtételle, un très bel instrument de la Maison Kuhn

-) Révision de l'orgue historique de Réclère par la Maison Metzler
-) Etude de projets de révision pour les Paroisses de Saulcy, Grandfontaine et Bure

Tout au long de son rapport, Monsieur **Benoît BERBERAT** évoque, avec beaucoup d'humour, de multiples anecdotes qu'il a vécues tout au long des actions qu'il a menées sous sa responsabilité.

Pour terminer, Monsieur **Benoît BERBERAT** remercie les paroisses pour le soin qu'elles apportent à leur instrument et remercie également les chorales pour leur engagement au service de la liturgie.

Pause musicale

C'est pour rendre les assemblées administratives un peu moins arides mais surtout pour donner l'occasion à des jeunes de s'exprimer par la musique et les encourager à poursuivre dans cette activité culturelle que le **Président** propose, chaque année, une animation musicale.

Monsieur **Philippe KRUTTLI**, Directeur de l'Ecole de musique du Jura bernois à Saint-Imier présente deux de ses élèves au parcours prometteur. Il s'agit de **Sara SFEZ** au piano et de son frère **Samuel SFEZ** à la guitare qui ont interprété, avec un brio exceptionnel, trois œuvres de leur répertoire.

Pour les remercier de ce moment d'exception, Madame **Anne-Marie DAL BUSCO** leur remet une petite attention de la part de la FCJ et le public, sous le charme de ces deux prodiges, leur réserva une véritable standing ovation.

7. Nomination de deux membres au Comité central

Le mandat de Mesdames **Sylvianne ETIENNE** et **Francine GIRARDIN**, membres du Comité central, est arrivé à échéance.

Monsieur **Pierre-André CLIVAZ** les remercie pour le travail accompli tout au long de leur engagement au sein du Comité central et remet, à chacune, un magnifique bouquet de fleurs en signe de reconnaissance.

Pour remplacer ces deux dames, le **Président** propose de nommer deux messieurs. Il s'agit, en l'occurrence, de :

-) Monsieur **François AUBRY** de Villeret
Président de la Sainte-Cécile de Saint-Imier
-) Monsieur **Fidèle FRICHE** de Vicques
Ancien Président de la Sainte-Cécile de Vicques

Après une brève présentation des deux candidats, le **Président** demande à l'Assemblée d'approuver ces nominations par un lever de cartes.

Etant nommés à l'unanimité par de chaleureux applaudissements, le **Président** leur souhaite la bienvenue et les remercie d'ores et déjà de se mettre à la disposition de la Fédération des Céciliennes du Jura.

8. Comptes de l'exercice 2024

a) Présentation des comptes 2024 par la caissière

La caissière, Madame **Isabelle VOYAME**, présente les comptes 2024 de la Fédération qui se résument ainsi :

-) Bilan au 01.01.2024				CHF	24'295.63
-) Recettes		CHF	10'453.25		
-) Dépenses	. / .	CHF	12'304.63	. / .	CHF 1'851.38
					<hr/>
-) Fortune au 31.12.2024				CHF	22'444.25
					=====

Rappelons ici que toutes les sociétés ont reçu un extrait des comptes 2024.

La caissière relève toutefois que lors de la Fête centrale de 2023, la Sainte-Cécile de Porrentruy, qui avait réalisé un bénéfice considérable, a dû rembourser l'aide que le canton du Jura lui avait octroyée.

La Fédération a donc été dans l'obligation de rétrocéder, à la Sainte-Cécile de Porrentruy, le 10 % du montant que cette dernière a dû restituer, soit CHF 400.--

b) Rapport des sociétés vérificatrices : Pleigne et Porrentruy

Les comptes 2024 ont été vérifiés le 20 février 2025 par Madame **Anne-Marie CHAPPUIS** de Pleigne et Monsieur **Michel ROY** de Porrentruy.

En l'absence de ceux-ci, le rapport de vérification est lu par Madame **Audrey GUENAT** de Pleigne qui demande à l'Assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2024 et d'en donner décharge à la caissière en la remerciant vivement pour son excellent travail.

c) Approbation des comptes 2024

C'est par un lever de cartes que l'Assemblée des délégués approuve les comptes 2024 et remercie la caissière, Madame **Isabelle VOYAME**, pour son dévouement et la qualité de son travail tout au long de l'année.

d) **Libération d'un crédit pour le 150^{ème} anniversaire de la FCJ**

Lors de la Journée officielle du 150^{ème} anniversaire de la FCJ, le Comité central propose d'offrir un apéritif dînatoire à tous les choristes présents ceci, pour les remercier de leur dévouement et de leur disponibilité tout au long de l'année lors des célébrations eucharistiques.

Aussi, pour faire face aux nombreuses dépenses engendrées par l'ensemble des activités marquant le 150^{ème} anniversaire de la FCJ, le Comité central a sollicité l'aide des 57 paroisses du Jura pastoral mais ce ne sera sans doute pas suffisant.

C'est pourquoi le **Président** propose qu'un crédit, à hauteur de CHF 5'000.-- soit libéré ce jour par l'Assemblée des délégués, nous permettant ainsi d'honorer tous les frais de cette année jubilaire.

Et c'est par un lever de cartons roses que l'Assemblée des délégués accepte cette proposition à l'unanimité.

9. **Nomination des sociétés vérificatrices pour l'exercice 2025**

Selon le tournus en vigueur, ce sont les Sociétés de **Saignelégier** et **Saint-Brais** qui devront assumer cette responsabilité pour l'exercice 2025.

Cette rubrique ne requérant aucun vote de la part des délégués, les sociétés nominatives sont d'ores et déjà remerciées pour leur collaboration.

10. **Journée officielle du 150^{ème} anniversaire de la FCJ, le 25 mai 2025**

La Journée officielle du 150^{ème} anniversaire de la FCJ, réunissant toutes les sociétés du Jura pastoral, aura lieu à Vicques le 25 mai 2025.

Le **Président** dévoile ainsi le programme de cette journée exceptionnelle où il demandera à **sainte Cécile** de nous accorder le beau temps pour que tout se déroule à la perfection, soit :

-) 14.30 h. Photo d'ensemble sur le parvis de l'église
-) 15.15 h. Répétition des chants dans l'église
-) 16.00 h. Célébration eucharistique
-) 17.30 h. Apéritif dînatoire dans la salle communale de Vicques

Le **Président** rappelle que cet apéritif dînatoire est offert à tous les choristes. Par contre, si des conjoints ou amis souhaiteraient nous rejoindre pour partager ce moment de convivialité, ces derniers seront invités à participer financièrement, à hauteur de CHF 10.--, par le biais des cagnottes qui seront à disposition sur les tables.

A l'issue de l'apéritif dînatoire et pour terminer en beauté cette mémorable journée, le **Président** a prévu une animation plutôt originale.

Il s'agit d'un artiste multifacette, pianiste virtuose, compositeur et connaisseur passionné des musiques du monde qui a la manie de transformer des objets du quotidien en instruments de musique, d'où son originalité.

11. *Futurs Temps forts du 150^{ème} anniversaire de la FCJ*

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que Monsieur **Marco ROTH** présente les futurs **Temps forts** qu'il a organisé dans le cadre des événements marquant le 150^{ème} anniversaire de la FCJ, soit :

a) Voyage à Paris

Ce voyage a été reporté en 2026 (24 et 25 juin, à confirmer) car son organisation dépendra de la visite officielle du canton du Jura auprès de l'Ambassade Suisse en France et de l'Archevêché de Paris pour visiter la cathédrale de Notre-Dame.

Pour l'instant, une quarantaine de places sont réservées pour les Céciliennes qui formeront une chorale pour la circonstance.

b) Concert œcuménique à Tramelan

Un concert œcuménique aura lieu à Tramelan les 25 et 26 octobre prochains. Celui-ci unira les voix des chorales désignées ci-après, soit :

-) Chœur réformé de Bévillard
-) Chœur réformé de Tavannes
-) Chœur réformé de Tramelan
-) Chorale mennonite de Tramelan
-) Sainte-Cécile de la Courtine (Saulcy, Les Genevez, Lajoux)
-) Sainte-Cécile de Tavannes

Initialement partante, la Sainte-Cécile de Malleray renonce à participer à ce bel ensemble.

c) Voyage à Rome

Ce voyage, prévu du 20 au 25 novembre 2025, est maintenu pour l'instant.

L'objectif est de se rendre à Rome dans le cadre de l'Année Sainte avec une quarantaine de pèlerins ainsi qu'une cloche, baptisée Sainte Cécile, qui serait bénie sur place à condition, évidemment, de trouver son financement d'ici-là.

A relever que d'autres activités telles que concerts d'orgues, de musique classique, d'instruments particuliers, voire de conférences seront mises sur pied dans le courant de l'année 2026 mais, pour l'instant, rien n'est défini car l'exercice 2025 est suffisamment chargé.

12. *Fêtes régionales 2027*

En raison des nombreuses activités marquant le 150^{ème} anniversaire de la FCJ, les fêtes régionales, initialement prévues pour 2026, seront reportées en 2027.

Elles auront lieu, comme toujours, dans 3 régions différentes, à savoir :

-) en Ajoie
-) dans le secteur Franches-Montagnes et Jura bernois
-) dans le district de Delémont

Le **Président** précise que les sociétés intéressées voudront bien poser leur candidature d'ici la prochaine Assemblée générale.

13. *Divers et imprévus*

a) *Prochaine Assemblée générale*

La prochaine Assemblée générale, portant le numéro 150, aura lieu le 8 **mars 2026**. Le lieu n'étant pas défini, il sera communiqué ultérieurement.

b) *Exposition des vitraux de sainte Cécile*

Prenant la parole, Monsieur **François AUBRY**, Président de la Sainte-Cécile de Saint-Imier, présente l'exposition des vitraux consacrés à sainte Cécile qui, en l'honneur de notre Assemblée générale, décorent magnifiquement la salle du Centre paroissial Saint-Georges à Saint-Imier.

Monsieur **François AUBRY** relève que cette exposition est itinérante et donc, à la disposition de toutes les paroisses qui en feront la demande auprès de ce dernier.

A noter qu'elle sera à Vicques pour la Journée officielle du 150^{ème} anniversaire, à Montfaucon au mois de juin et à Courrendlin au mois de décembre.

c) Apéritif et collation

A l'issue de cette Assemblée, la paroisse de Saint-Imier, qui a mis gracieusement cette salle à notre disposition, nous offre également l'apéritif. Qu'elle en soit vivement remerciée par les organes de la FCJ.

Quant à la collation, qui a fait l'objet d'une inscription au préalable, cette dernière a été préparée sous l'égide de la Sainte-Cécile de Saint-Imier.

A relever que les membres de la Sainte-Cécile de Saint-Imier ont poussé leur hospitalité jusqu'à offrir et confectionner, eux-mêmes, le dessert.

Le **Président** n'omet pas de les remercier très sincèrement pour cet immense dévouement, apprécié par tous les convives.

d) Fin de séance - Salve Caecilia

Tous les points de l'ordre du jour ayant été soulevés, le **Président** remercie l'Assemblée pour sa bienveillante attention et lève ainsi la séance à 18.00 h.

Et pour conclure dignement cette Assemblée générale n° 149, le **Président** invite tous les membres à entonner, de vive voix, notre chant de ralliement : **Salve Caecilia**.

Pour l'Assemblée générale :


Marco ROTH
Président


Yvette TISSOT
Secrétaire PV

Annexe no 1 : Rapport du Président du Comité central

Annexe no 2 : Rapport du Président de la Commission de musique

Annexe no 1 :

Rapport de Monsieur Marco ROTH Président du Comité central de la FCJ

Mesdames et Messieurs, Chers délégués,

En janvier nous avons eu : **The golden age of America** avec Donald Trump !

Avant-hier : **The golden girl of Zimbabwe**, Kirsy Coventry, nouvelle Présidente du CIO

Et maintenant nous avons : **The golden year of Saint Cecilia**

En fait, l'âge d'or des Sainte-Cécile n'a pas commencé en cette année du 150^{ème} anniversaire mais bien en 1875.

1874 – 1875, une date-clé pour la création de notre Fédération qui a connu une croissance continue, régulière avec son apogée au milieu du 20^{ème} siècle. En 150 ans, chaque génération a apporté sa pierre à l'édifice imaginé par nos ancêtres, notamment un certain **Joseph GURLER**, initiateur de la Fédération des Céciliennes du Jura.

Face à la longévité de notre association, à l'engagement et à la persévérance de ses milliers de membres qui se sont succédés, à ses nombreux directeurs et directrices hors pair, ses talentueux organistes, nous sommes parfaitement conscients de la responsabilité qui nous incombe afin d'honorer la mémoire de nos ancêtres et de pérenniser ce patrimoine immatériel.

C'est dans cet esprit que nous avons préparé avec conviction et détermination une année jubilaire qui prend souvent des airs de marathon.

Depuis notre dernière Assemblée générale du 3 mars 2024 à Courrendlin jusqu'à aujourd'hui, nous avons vécu des moments inoubliables :

-) Un voyage en Occitanie du 15 au 22 septembre 2024 avec, comme point d'orgue, la visite de la cathédrale de Sainte-Cécile à Albi
-) La rencontre des Directeurs le 28 septembre 2024
-) L'ouverture officielle de l'Année jubilaire le 22 novembre 2024 regroupant 450 chanteurs sur les 4 sites de Porrentruy, Delémont, Montfaucon et Malleray
-) Le week-end de chant à Saint-François les 1^{er} et 2 février 2025 avec 125 participants

-) *Le vernissage de l'exposition des vitraux consacrés à sainte Cécile le 23 février, ici à Saint-Imier, qui a attiré plus de 60 personnes*
-) *Le 9 mars dernier, une messe animée par la Sainte-Cécile de Tavannes avec Le Carillon de Moutier*

Au point 11 de l'ordre du jour, je vous donnerai la liste des événements qui sont déjà prévus et qui nous attendent dans un proche avenir.

Si toutes ces animations sont réalisables, c'est avant tout grâce à une équipe bien rodée et dynamique. Car pour diriger un bateau avec 750 personnes à bord, répartis dans 45 sociétés, il faut un comité solide.

A ce stade, j'aimerais saluer la formidable équipe de marins qui m'entoure :

-) *Isabelle VOYAME aux finances*
-) *Anne-Marie DAL BUSCO à la correspondance*
-) *Yvette TISSOT pour les PV*
-) *Marie-Andrée BEURET, notre Aumônière*
-) *Pierre-André CLIVAZ, Président de la Commission de musique*
-) *Francine GIRARDIN et Sylvianne ETIENNE, membres assesseurs*

Sans oublier les membres de la Commission de musique qui abattent un grand travail tout au long de l'année, non seulement pour préparer les cours de musique mais également à la tête de leur société.

Si la Fédération tourne, ce n'est pas seulement grâce au Comité central. C'est grâce à vous tous, aux délégués, aux directeurs, aux présidents, aux bibliothécaires, aux organistes, aux agents pastoraux, aux porte-bannières, aux chanteurs et chanteuses, au webmaster. Car nous sommes tous regroupés dans une Fédération. Et qui dit Fédération, dit regrouper, rassembler, associer, réunir. Fédérer ce n'est pas s'isoler, rester à l'écart mais faire communion.

Dans sa lettre aux Romains, saint Paul nous rappelle que même si « Nous sommes plusieurs, nous sommes un seul corps dans le Christ et membres les uns pour les autres, chacun pour sa part » (Rm 12,5).

En conclusion, je peux affirmer qu'à la Fédération, ça déménage et que nous avons encore de nombreux beaux jours devant nous. Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous au dimanche 25 mai 2025 à Vicques pour fêter tous ensemble le 150^{ème} anniversaire de notre Fédération.

Je vous remercie de votre attention.

Annexe no 2 :

Rapport de Monsieur Pierre-André CIVAZ, Président de la Commission de musique de la FCJ

Monsieur le Président, Madame l'Aumônière,

Chers collègues du Comité central, de la Commission de musique et de la Commission des orgues,

Chers amis chanteuses et chanteurs,

Permettez-moi, en préambule, de remercier vivement mes collègues directrices et directeurs de Sainte-Cécile qui oeuvrent toute l'année pour présenter des chants bien travaillés, des cérémonies vivantes et des concerts divers réussis.

La Commission de musique de la FCJ s'est réunie à deux reprises durant l'année écoulée.

Elle a préparé la journée des Directeurs du 28 septembre 2024 avec, pour thème, la Fête-Dieu. Marie-Andrée BEURET nous a donné de précieux conseils pour préparer cette solennité et chacun a pu présenter des chants de circonstance. Il est dommage que plus de la moitié des directrices et directeurs ne viennent jamais à ces rencontres. Pour information, la prochaine journée des Directeurs aura lieu le 13 septembre 2025.

La Commission de musique a également établi le programme du week-end musical des 1^{er} et 2 février 2025. Ce dernier s'est bien déroulé. Placé à nouveau sous l'experte direction de Gonzague MONNEY, ce temps fort nous a permis de travailler la messe Ste-Cécile et d'apprendre des nouveaux chants de styles bien différents. Merci à Pierre MIGY pour son travail dans l'ombre, à Isabelle VOYAME, notre caissière, à la Commission de musique qui a tenu les partiels et à vous tous chers choristes pour votre nombreuse participation. Le prochain week-end de chant a été fixé au 31 janvier et 1^{er} février 2026.

Et pour terminer, la Commission de musique a également préparé le programme de la messe du 150^{ème} anniversaire de la FCJ le 25 mai prochain à Vicques.

Malgré de nombreuses recherches, je n'ai malheureusement trouvé personne pour prendre la présidence de la Commission de musique. De ce fait, j'ai décidé, en accord avec le Comité central et la Commission de musique, de rester en place. Mais si quelqu'un désire prendre cette charge, il n'y a aucun problème, je rends mon tablier !

Je remercie les membres du Comité central et de la Commission de musique pour l'excellente collaboration tout au long de l'année.

Pour conclure, permettez-moi de partager avec vous cette citation, assez brut de coffrage, de Vera NAZARIAN, écrivaine arméno-russe américaine, née à Moscou en 1966 :

Un chœur est composé de plusieurs voix, dont la vôtre et la mienne. Si toutes se taisent une à une, il ne reste que les solistes. Ne laissez pas une poignée de voix bruyantes déterminer la nature du son. Cela nuit à l'harmonie et affaiblit le chant.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne fin d'Assemblée et une belle et harmonieuse année musicale.

Merci de votre attention !